

## QUELQUES CONSEILS

Verrouillez portes et fenêtres en quittant votre domicile.

Changez vos serrures en cas de perte ou de vol de clés, ou en cas d'installation dans un nouvel appartement.

Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.

N'inscrivez jamais vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Évitez de dissimuler vos clés sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres.

Répertoriez vos objets de valeur et faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits ...

En cas de longue absence, mettez en lieu sûr bijoux, argenterie et objets de valeurs.

Laissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir, de refermer les volets chaque jour et de relever le courrier.



### POLICE MUNICIPALE

1, rue Clarissa Jean-Philippe  
93420 Villepinte  
Tél. : 01 41 52 10 20

### POLICE NATIONALE

1-3, rue Jean Fourgeaud  
93420 Villepinte  
Tél. : 01 49 63 46 10



**Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins en signalant tout fait anormal. Si vous êtes témoin d'un cambriolage, ne manifestez pas votre présence ; alertez sans tarder la police en composant le « 17 » POLICE-SECOURS ou la Police Municipale**



# OPÉRATION TRANQUILLITÉ Vacances

LA SÉCURITÉ À VILLEPINTE

« Ce **dispositif** a été mis en place lors de mon premier mandat. J'ai toujours considéré qu'il était primordial que vous vous sentiez en **sécurité** dans votre ville, chez vous mais aussi quand vous partez en vacances. C'est pourquoi avec Monsieur Robert Beaudeau, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, à la Prévention et à la Sécurisation des Bâtiments Communaux, nous avons reconduit notre partenariat avec la Police Nationale pour **surveiller vos habitations**. Ainsi, la Police Municipale assurera des **patrouilles** pendant votre absence. Pour bénéficier de cette surveillance particulière, remplissez ce **formulaire**. Un exemplaire sera transmis au commissariat de la Police Nationale, l'autre sera conservé par la Police Municipale. Ayez l'esprit tranquille, vous passerez de bonnes vacances. »

Martine VALLETON,  
Maire de Villepinte



POUR PLUS D'INFORMATIONS  
01 41 52 53 00 [www.ville-villepinte.fr](http://www.ville-villepinte.fr)



## 1 DEMANDEUR

Nom (en capitales)  Prénom

Particulier  Commerçant

Adresse (N° - Voie - Lieu-dit)

Code postal  Ville

Tél. domicile  Tél. portable

Courriel

## 2 TYPE ET CARACTÉRISTIQUES DU DOMICILE OU DU COMMERCE

Appartement : étage  escalier  porte  digicode

Maison  Commerce

Existence d'un dispositif d'alarme  OUI  NON

Si oui, lequel ?

Nom de la société  Tél. de la société

## 3 PÉRIODE D'ABSENCE

Date de départ  Date de retour

## 4 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

(Digicode, nom d'un voisin OBLIGATOIRE si interphone, coordonnées IMPÉRATIVES et horaires du passage de la personne relevant le courrier, arrosage)

## 5 PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE

Nom (en capitales)  Prénom

Adresse

Code postal  Ville

Tél. domicile  Tél. portable

Possède-t-elle les clés ?  OUI  NON

## 6 RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Lieu de vacances

Êtes-vous joignable pendant votre absence ?  OUI  NON

Si oui, à quelle adresse ?

Tél.  Courriel

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.  
Il déclare : « Je m'engage à aviser le Commissariat ou la Police Municipale de tout retour anticipé. »

À

Signature  
du demandeur

Le

## + JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

